

Publié le 1 septembre 2015

## Quimper et son nouveau Cœur-moysan

Les aménagements publics autour du centre commercial de Kermoysan à Quimper seront inaugurés en octobre. Leur livraison met fin à quatre années de travaux qui étaient destinés à préserver l'identité et l'activité commerciale du quartier. Ils ont été menés par la mairie de Quimper et la Safi, aménageur sur ce projet Anru.



**Kermoysan**. Depuis 10 ans, le quartier subit une transformation urbanistique importante dans le cadre d'une opération de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru). L'objectif était de renforcer et de réorganiser les services au public, les espaces publics mais surtout l'activité commerciale, le plus gros des travaux. En effet, le **centre commercial** existant, centre névralgique des rencontres dans ce quartier, était tombé en désuétude. La ville de Quimper a donc signé en février 2011 une concession d'aménagement avec la **Société d'aménagement du Finistère** (Safi) pour la réalisation d'un nouveau centre commercial. Après le travail technique et financier du montage de cette opération de renouvellement urbain, la Safi est passée à une phase d'acquisition de la copropriété et d'accompagnement des commerçants dans leur transfert. Elle a par la suite vendu la charge foncière à Carrefour Property. « Un montage atypique qui fait intervenir un opérateur de la sphère privée, Carrefour Property, pour la réalisation d'un ouvrage dans le cadre d'un renouvellement urbain. Il en est aussi le bailleur unique, et ce, dans le cadre d'un multi financement public, dont la Ville de Quimper », selon **Sébastien Baugé,** responsable aménagement et urbanisme à la Safi.

## La Safi fédère autour de son projet

La réorganisation de cet îlot, situé à l'emplacement de l'ancien centre commercial aujourd'hui détruit, a demandé un investissement de 7 millions d'euros HT partagés entre **l'Anru, le département, la région** et pour une grande partie par la **mairie de Quimper**. L'aménageur s'est chargé d'acquérir l'ensemble des murs de l'ancien centre commercial aux 19 commerçants regroupés en copropriété afin de les indemniser. Dans le même temps, elle s'est attachée à les convaincre de passer d'un statut de propriétaire à un statut d'exploitant locataire du groupe Carrefour, à qui la Safi a cédé l'emprise foncière du nouveau centre commercial.

En plus d'un volet de coordination juridique et d'intermédiaire entre les commerçants et Carrefour Property, la Safi a aussi joué la carte de la continuité. L'activité commerciale d'abord : l'ancienne galerie marchande a fonctionné jusqu'à la livraison du nouveau centre commercial. La société d'aménagement a également veillé à la préservation de l'histoire du quartier en mandatant la réalisatrice **Anne Jochum** pour la réalisation d'un web documentaire. L'objectif était de faire témoigner les habitants tout comme les élus et acteurs de ce projet, et de les fédérer autour des aspects architecturaux, sociaux, politiques, commerciaux et urbanistiques. Un travail de **fresque** associant les habitants a été réalisé avec intégration dans les espaces publics de ce travail partagé. « Quand on travaille sur ce type de quartier où il y a une territorialisation importante, on ne peut pas arriver en

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



disant « on démolit tout » sans se soucier du passé et de ses acteurs en présence. Le web documentaire et l'association des habitants dans le projet sont une manière d'engager les différents acteurs dans la transformation mais également de garder une trace de cette véritable mutation », conclut Sébastien Baugé.

Clémence Bohême/Naja

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2